



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 08 OCTOBRE 2020

Présents : Béatrice FOL, Yann FOL, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Jean-Louis VUICHARD, Arnaud VUICHARD, François CESMAT, Patrick VEYRET, Madeleine-Rose CHAUMONTET, Vanessa DUVAL, Aurélie BEAUD, Maxime MUGNIER, Grégory FOL.

Secrétaire de séance : Ludovic VUICHARD.

Le compte-rendu de la réunion du 27 août 2020 est approuvé à l'unanimité.

1. Conseil Savoie Mont Blanc : demande de subvention en vue de l'Informatisation et services liés à la gestion informatisée de la bibliothèque de Savigny

Depuis 2018, la bibliothèque se situe dans la salle citoyenne. Les livres et mobiliers sont stockés dans un petit local attenant et doivent être déplacés à chaque ouverture par les bénévoles. Afin d'éviter ces maintenances, l'ancienne classe située dans l'ancien bâtiment de l'école au-dessus de la salle de motricité a été rénovée en vue d'accueillir la bibliothèque.

Les bénévoles de la bibliothèque souhaitent pouvoir offrir une véritable bibliothèque aux habitants de la commune ainsi qu'aux enfants de l'école et de la micro-crèche. Elles aimeraient, en effet, pouvoir ouvrir la bibliothèque plusieurs fois par semaine pour que cette dernière devienne un véritable lieu culturel, convivial et moderne rassemblant les habitants des différents hameaux ainsi que toutes les générations. Il leur est donc indispensable de pouvoir bénéficier d'un logiciel professionnel efficace et d'un matériel informatique adéquat. Dans le cadre de la convention signée avec Savoie Biblio, la commune est susceptible de bénéficier d'une aide à hauteur de 30 % au titre de « l'informatisation et services liés à la gestion informatisée d'une bibliothèque ou d'un réseau de lecture publique ».

Le Conseil Municipal valide le projet d'informatisation de la bibliothèque pour un coût total de 6 496.42 € HT et sollicite une aide auprès du Conseil Savoie Mont Blanc (Savoie Biblio).

Afin de pouvoir atteindre ces objectifs, l'équipe de la bibliothèque a besoin d'aide et lance un appel pour trouver d'autres bénévoles. Il est proposé de solliciter l'Association des Blés d'Or.

2. Office National des Forêts (ONF) : Etat d'assiette des coupes de bois en forêt communale

Dans le cadre de la gestion des forêts des collectivités relevant du régime forestier, l'ONF doit chaque année porter à la connaissance des collectivités propriétaires les propositions d'inscription des coupes à désigner dans l'année (état d'assiette). Le Conseil Municipal approuve la proposition de l'ONF, d'ajourner pour 2021 les coupes des parcelles forestières 8 et 9 pour cause de retard d'exploitations.

3. Budget Primitif 2020 : Décision modificative

Suite à une insuffisance de crédit au chapitre 20 du Budget Primitif 2020, le Conseil Municipal approuve le virement de crédits suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT / DEPENSES			
Chapitre	Compte	Libellé	Montant
020	020	Dépenses imprévues	- 11 000
20	202	Frais documents d'urbanisme	+ 11 000
Total Investissement			0

4. Informations diverses

1) Délégations au Maire (article L2122-22 du CGCT)

- Décision confiant la pose et la fourniture de convecteurs à l'entreprise L.G Services et Poses, située à DESINGY (74270) pour un montant de 5 375,20 € HT.
- Décision confiant la fourniture de matériels de signalisation à la Société SIGNAUX GIROD, située à MOREZ (39400) pour un montant de 1 263,81 € HT.
- Décision contractant un emprunt en vue de financer les dépenses d'investissement 2020 auprès du Crédit Agricole des Savoie dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - Montant..... 200 000 €
 - Durée..... 10 ans
 - Type de prêt.....Taux fixe
 - Taux..... 0.40 %
 - Périodicité.....Trimestrielle
 - Echéances.....Constantes
 - Frais de dossier300 €
 - Déblocage du prêt avant le : 30 octobre 2020
- Décision confiant la fourniture d'une faucheuse-débroussailleuse à bras articulé à la Société NOREMAT, située à LUDRES (54714) pour un montant de 22 920 € HT et d'accepter la reprise de l'ancien matériel rotobroyeuse au prix de 1 500 € Net de taxes.

2) Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Jonzier-Savigny : projet de dissolution

Mme le Maire rappelle à l'Assemblée que lors la campagne électorale, le souhait de mettre fin au RPI avait été émis afin de répondre aux sollicitations des parents et pour les raisons suivantes :

- Pour des raisons de sécurité :
 - Les enfants n'empruntent plus le bus scolaire,
 - Les abords de l'école à Savigny sont sécurisés : parking, cheminement piétonnier, passerelle, trottoirs, ...
 - Moins de véhicules entre Jonzier-Savigny aux horaires pendulaires.
- Pour des raisons d'organisation et de bien être :
 - Les fratries sont regroupées sur un seul site,
 - Locaux neufs et adaptés,
 - Le personnel travaille sur un seul site,
 - Présence du terrain de multi jeux et espace vert en bas de l'école,
 - Un seul référent pour les familles : la mairie de Savigny,
 - Augmentation continue des effectifs, nombre important d'enfants domiciliés à Savigny avec 131 élèves potentiels à la rentrée prochaine,
 - Réaménagement d'une nouvelle bibliothèque au sein des locaux de l'école.
- Pour des raisons d'économie :
 - Plus de bus scolaire (économie pour la collectivité et les familles : pas d'achat de carte de bus),

- Pour des raisons écologiques et environnementales :
 - moins de véhicules empruntant les Routes départementales entre Jonzier-Savigny aux horaires pendulaires.

Les Maires de Jonzier et de Savigny ont rencontré Mme l'Inspectrice d'Académie afin d'évoquer cette volonté de mettre un terme au RPI. A l'issue de cette rencontre, il a été convenu de procéder à la dissolution du RPI dès la rentrée de septembre 2021. Un courrier conjoint (signé des deux maires) indiquant la volonté de séparation à compter de la rentrée 2021 et les motifs conduisant à cette séparation doit être adressé à Mme la Directrice de l'Académie qui prendra ensuite la décision de dissoudre le RPI.

Le Conseil Municipal décide de transmettre un courrier à la mairie de Jonzier afin de lui exposer les motifs de cette demande de dissolution.

3) Urbanisme

Les dossiers d'urbanisme suivants ont été déposés :

- Permis de Construire déposé par la SCI Florencia représentée par M. GARCIA ALARCON pour la rénovation d'une ancienne habitation à Olliet.
- Permis de Construire déposé par M. JOLY Lucas et Mme CHIANDETTI Mallaury pour la rénovation d'une ferme à Cortagy
- Déclaration préalable déposée par M. ROBERT Thibault pour une isolation extérieure aux Chavannes.
- Déclarations préalables déposées par M. VERMEILLE-EGLI Julien pour la construction d'un abri de jardin et la pose d'une clôture à Murcier.
- Déclaration Préalable déposée par Mme REICHENBACH Sandra pour la modification d'une ouverture à Cortagy.
- Déclaration préalable déposée par la Société MONABEE pour l'installation de panneaux photovoltaïque à Murcier.
- Déclaration préalable déposée par Mme TELLEY Andreia pour une extension d'une maison individuelle aux Chavannes.

4) Intercommunalité

- SIVU des Ecoles de Jonzier-Savigny

- Deux agents sont en arrêts maladies et une personne a déposé sa démission.
- Beaucoup d'enfants sont inscrits en garderie périscolaire, le personnel sollicite la présence d'élus pour constater l'organisation mise en place.

- SIVU du Complexe Sportif

Le SIVU est composé de 6 communes (Chaumont, Contamine-Sarzin, Jonzier, Minzier, Vers et Savigny). Il a mis en place différentes infrastructures notamment l'aménagement d'un terrain de football synthétique et la création de vestiaires. Le Football Club du Vuache (FC Vuache) souhaite la réhabilitation du terrain d'entraînement. En effet, le terrain existant est saturé par une occupation quotidienne aussi bien par les enfants que par les adultes.

- Syndicat Mixte d'Exécution du Contrat de Rivières des Ussets (SMECRU)

Monsieur Jean-Yves MACHARD, Maire de Vanzy, a été élu président du Syndicat. Le bureau est composé de 2 vice-présidents et chaque EPCI est représenté.

- Association Passage

La création d'un 4^{ème} poste sur le Genevois a été validée. Il est financé par le Département.

- **Mission Locale**

Elle aide les jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre de leurs orientations scolaires ou professionnelles. Une application va être proposée aux jeunes pour leur permettre de chercher de l'aide plus facilement et rapidement.

- **Communauté de Communes du Genevois (CCG)**

- Le personnel des déchetteries et des crèches qui ont travaillé durant le confinement vont bénéficier de la prime MACRON (prime COVID).
- Mme le Maire est intervenue auprès du service des transports scolaires afin de modifier l'horaire et le circuit du bus scolaire des lycéens, mais cette démarche n'a pas abouti. La CCG a, en effet, rappelé que les lycéens et collégiens peuvent utiliser le bus scolaire P39 qui permet aux élèves de partir plus tard ou rentrer plus tôt.

- **Maison de la Santé à Valleiry**

Les travaux avancent, la livraison est prévue pour avril-mai 2021.

- **Syndicat intercommunal du Vuache (SIV)**

Le bilan des actions réalisées depuis février 2020 a été présenté. De nombreux matériels appartenant au SIV ont été dégradés (poteaux, panneaux, tables,...).

Les problèmes des chiens errants dans les alpages et des vététistes non respectueux des sentiers et barrières ont été évoqués.

5) Divers

- **Commission Voirie et Travaux**

- Le bureau INFRAROUTE a présenté le projet de sécurisation au hameau « Les Chavannes » qui a reçu un avis favorable du Département. Les travaux débuteront en 2021.
- L'achat d'un nouveau rotobroyeur a été validé.
- La demande de busage effectuée par Mme GASTINE à Nyoux a été refusée.
- La demande de Monsieur BALISSON pour sécuriser l'intersection RD7/route du Nant Bertrand sera étudiée avec le responsable Voirie du Département.
- La pose de quilles en bas du hameau de Nyoux a été validée et sera présentée au responsable Voirie du Département.
- Une rencontre avec le bureau HYDRETUDES est organisée prochainement pour présenter le rapport de gestion des eaux pluviales et organiser une réunion publique.
- M. Patrick VEYRET fait remarquer que la zone 30 mise en place route du Château n'est pas respectée et demande quelles solutions peuvent être mises en place pour mettre un terme à ces infractions.

- **Commission Environnement / Développement Durable**

- Réflexions pour l'aménagement de jardins et compost partagés sur le secteur des Grands Prés.
- Réflexions pour l'aménagement de l'espace à proximité du hangar communal (barbecue, parcours santé, plantations arbres fruitiers, ...).
- Réflexions sur les aménagements d'entrée de village (barrière bois, arbustes)

- **Centre Communale d'Action Sociale (CCAS)**

En raison de la crise sanitaire, le repas d'amitié organisé en fin d'année pour les personnes âgées de plus de 65 ans ne pourra se dérouler comme les années précédentes. Il a donc été décidé de livrer des repas à domicile. Des devis ont été sollicités.

- **Association d'Aide en Milieu Rural (ADMR)**

En 2019, 10 personnes de Savigny ont bénéficié des services de l'ADMR ce qui représente 1379 heures effectuées.

L'ADMR compte 21 salariés pour 6 communes.

Le service de livraison de repas à domicile est à nouveau mis en place.

La commune de Feigères va rejoindre l'ADMR.

- **Pôle Médico-Sociale (PMS) :**

Une réunion a été organisée à Valleiry afin de présenter le fonctionnement et les missions de ce pôle : lutte contre toute forme d'exclusions, insertion sociale et professionnelle, prévention et protection de l'enfance.

- **Hangar communal**

Les travaux d'isolation extérieure ont débuté. Les travaux ont pris du retard en raison de problème d'approvisionnement des matériaux. La livraison est prévue pour la fin de l'année.

- **Marché hebdomadaire**

Une rencontre avec les commerçants est programmée afin d'effectuer le bilan annuel et exposer les attentes de chacun. La commune a reçu de nouvelles demandes d'exposants.

Les règles sanitaires à mettre en place seront également évoquées.

Le Maire,
Béatrice FOL.



